

Règlement

30 Avril 2021

Table des matières

1. Préambule et historique.....	2
2. Buts du prix.....	2
3. La thématique.....	3
4. Eligibilité	3
5. Projet à soumettre	3
6. Modalités de participation	4
7. Jury	4
8. Sélection des lauréat·e·s.....	4
9. Remise des prix et récompenses.....	5

1. Préambule et historique

La Fondation Qualife est une fondation de droit privé à but non lucratif dont le siège social est situé dans le canton de Genève. Elle a pour but de permettre à des personnes sans formation ni emploi, ou en difficulté face à l'emploi, d'entreprendre une formation, d'envisager une certification et d'accéder au marché du travail.

La Fondation Qualife remet chaque année le « prix Qualife », qui se décline en un maximum de quatre prix pour un total de CHF 8'500.-. Un accompagnement de projet personnalisé peut être proposé, en plus, à l'un des travaux lauréats.

Ce prix a pour objectif de stimuler des projets ou travaux d'étudiant·e·s des six Hautes écoles spécialisées (HES) de la HES-SO Genève en lien avec l'accès à l'emploi, à savoir relever les défis présents et futurs de l'employabilité et de l'impact des transitions sociales, écologiques et technologiques dans le monde du travail.

De 2014 à 2017, le prix récompensait uniquement des travaux de bachelor de la Haute école de travail social (HETS). Depuis 2020, le prix est ouvert aux étudiant·e·s de bachelor et master ainsi qu'aux personnes en formation continue (CAS, DAS, MAS, EMBA) des six écoles HES de la HES-SO Genève:

- Haute école du paysage, d'ingénierie et d'architecture (HEPIA)
- Haute école de gestion (HEG)
- Haute école d'art et de design (HEAD)
- Haute école de musique (HEM)
- Haute école de santé (HEdS)
- Haute école de travail social (HETS)

Cet élargissement permet d'aborder la thématique de l'accès à l'emploi depuis les différents champs professionnels représentés par la HES-SO Genève.

2. Buts du prix

De manière globale, le prix vise à stimuler les travaux et projets touchant à la thématique de l'accès à l'emploi dans les différentes sphères de formation de la HES-SO Genève.

On distingue deux objectifs spécifiques :

- 1) Récompenser des travaux, initiatives ou projets innovants sur la thématique de l'accès à l'emploi et de l'évolution du monde professionnel
- 2) Encourager à la concrétisation de travaux, initiatives ou projets soumis, notamment par la mise en place d'un accompagnement de projet personnalisé

3. La thématique

Le prix de la Fondation Qualife récompense des travaux ou projets en lien avec la thématique de l'accès à l'emploi au sens large. A titre *indicatif*, cette thématique couvre :

- L'accès à l'emploi et l'insertion professionnelle
- L'employabilité et le développement continu des compétences
- Les transitions écologiques au sein des entreprises et dans le monde professionnel en général
- L'impact des développements technologiques dans les différents corps de métier
- Les métiers du futur et les nouvelles formes de postulations
- Les nouvelles modalités de l'emploi

Les postulant·e·s sont invité·e·s à expliciter le lien entre leur travail et notre thématique à travers la lettre d'accompagnement requise lors de la postulation au prix (voir section 6).

4. Eligibilité

Le prix Qualife s'adresse à la communauté HES-SO genevoise et plus précisément :

- 1) Aux étudiant·e·s ou récemment diplômé·e·s (depuis maximum 12 mois) de la HES-SO Genève, de niveau bachelor et master
- 2) Aux personnes en formation continue ou ayant récemment (depuis maximum 12 mois) réalisé une formation continue certifiante (CAS, DAS, MAS, EMBA) au sein de la HES-SO Genève

Dans le cas où le master ou la formation continue est réalisé sur plusieurs sites au niveau romand, le·la candidat·e doit remplir l'une de ces deux conditions :

- 1) Avoir accompli une formation précédente de type bachelor ou master dans une HES genevoise
- 2) Le travail soumis présente une pertinence pour le canton de Genève

Les travaux de groupe sont acceptés et les travaux interdisciplinaires sont encouragés.

5. Projet à soumettre

Tout type de travail réalisé durant le cursus bachelor, master ou formation continue dans une école HES genevoise est accepté. Celui-ci doit avoir été soumis à une évaluation avant la postulation. Les travaux ou projets proposés peuvent avoir été réalisés dans les 12 mois qui précèdent la remise du prix.

6. Modalités de participation

Les périodes d'inscription sont communiquées sur le site de la Fondation Qualife (www.qualife.ch). À titre indicatif, les inscriptions sont ouvertes de début septembre à fin octobre et la cérémonie de remise des prix a lieu fin novembre.

Les personnes souhaitant concourir sont invitées à postuler par e-mail (prix@qualife.ch) en envoyant les documents suivants :

- Formulaire d'inscription au format PDF (disponible sur le site de la Fondation Qualife)
- Le travail au format PDF
- Une lettre d'accompagnement au format PDF. Cette lettre a pour but de mettre en exergue comment le travail présenté contribue à la thématique du prix de la Fondation Qualife. C'est aussi dans cette lettre que le·la participant·e peut faire part de sa motivation à poursuivre son projet à travers un accompagnement de projet.

7. Jury

Le jury est composé de 5 juré·e·s, dont :

- Un·e représentant·e de la Fondation Qualife
- Au minimum un·e représentant·e de la HES-SO Genève
- Au minimum une personne du secteur économique/entrepreneurial

8. Sélection des lauréat·e·s

Les critères de sélection des travaux lauréats sont les suivants :

- **La pertinence** : ce critère correspond au lien avec la thématique de l'accès à l'emploi, de l'employabilité ou de l'évolution des métiers au sens large. Le·la postulant·e peut valoriser la pertinence de son travail par rapport à la thématique dans la lettre d'accompagnement (section 6)
- **L'originalité** : ce critère se focalise sur la valeur ajoutée de l'approche, du constat, de l'idée ou du projet proposé pour répondre à une problématique clairement définie

Afin de sélectionner quel travail pourra bénéficier d'un accompagnement de projet personnalisé en plus de la récompense monétaire, les critères sont les suivants :

- **La faisabilité** : ce critère correspond au potentiel du travail soumis à se concrétiser à travers un accompagnement de projet
- **La motivation** : sur la base de la lettre d'accompagnement, ce critère évalue la motivation du·de la postulant·e à poursuivre son travail ou projet dans le cadre d'un accompagnement de projet personnalisé

9. Remise des prix et récompenses

Les prix sont remis au mois de novembre. La Fondation remet au maximum trois prix aux étudiant·e·s de bachelor et master ; l'un·e des trois lauréat·e·s peut recevoir, en sus, une proposition d'accompagnement de projet personnalisé. La Fondation récompense aussi un travail présenté dans le cadre de la formation continue (CAS, DAS, MAS, EMBA).

Les prix monétaires

- 1) Les prix pour les étudiant·e·s : maximum trois prix d'une valeur de CHF 2'500.- chacun
 - a. Le travail le plus prometteur peut recevoir, en plus, une proposition d'accompagnement de projet d'une durée initiale de 6 mois (voir ci-dessous)
- 2) Le prix pour la formation continue : maximum un prix d'une valeur de CHF 1'000.-

Si les travaux reçus ne répondent pas aux critères du prix, la Fondation se réserve le droit de ne pas remettre de prix ou d'en remettre moins.

L'accompagnement de projet

L'accompagnement de projet peut être proposé à l'un·e des lauréat·e·s étudiant·e·s (et non pour la formation continue). Selon le projet, plusieurs options d'accompagnement sont possibles :

- Un accompagnement sur-mesure par l'intermédiaire de la Fondation Qualife. Celui-ci peut prendre la forme d'un stage au sein de la Fondation si cela est pertinent. Dans le cas contraire, la Fondation s'engage à mettre le·la lauréat·e en lien avec des partenaires mieux à même de proposer un accompagnement de projet. Des éventuels frais de coaching sont pris en charge par la Fondation.
- Si le travail sélectionné correspond au public cible de –Pulse Incubateur HES, le·la lauréat·e peut bénéficier d'une place dans le programme « impulsion » de 6 mois. Dans le cadre de l'accompagnement chez –Pulse, le·la lauréat·e bénéficie des ateliers collectifs proposés par Genilem. La forme du coaching individuel est décidée avec le·la lauréat·e et en fonction de son projet. Le coaching peut être réalisé par un prestataire externe, auquel cas les frais sont pris en charge par la Fondation Qualife.

Si les travaux reçus ne répondent pas aux critères d'accompagnement de projet, la Fondation se réserve le droit de ne pas en proposer.

Pour plus d'information

Fondation Qualife

+41 22 700 22 95

www.qualife.ch

prix@qualife.ch